

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

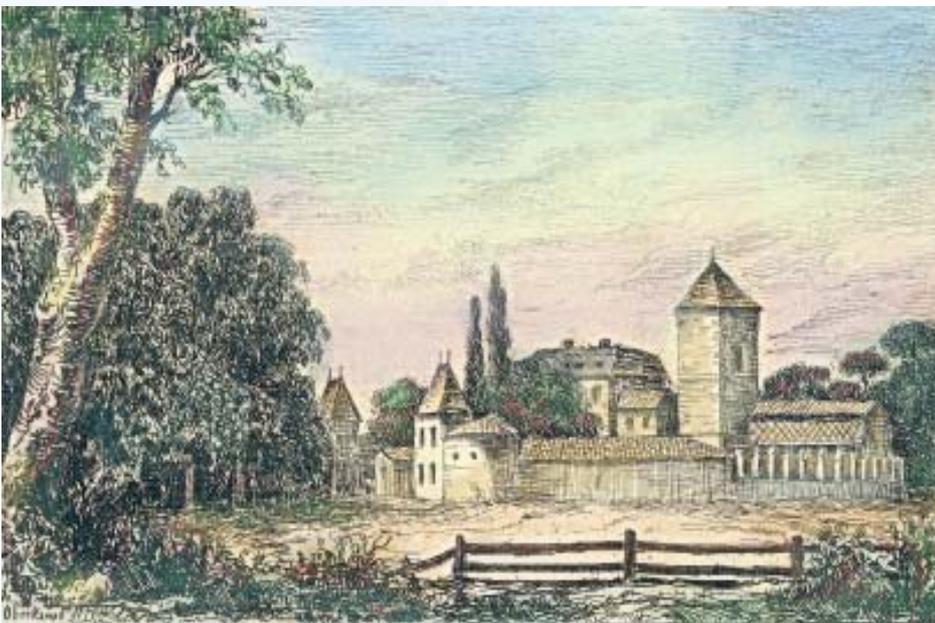
« M. le baron Émile Oberkampff de Dabrun me communiqua les pièces en sa possession »

Ce livre, orné de huit planches phototypiques et de trois eaux-fortes, est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 570 titres à ce jour. « Lorsque je commençai d'écrire ce livre, je ne comptais point, certes, pouvoir rédiger une monographie aussi complète que je l'ai fait depuis, note l'auteur dans sa préface. Mais M. le baron Émile Oberkampff de Dabrun, ancien propriétaire du château de Saint-Magne, voulut bien me communiquer les pièces en sa possession : vieilles chartes, vieux con-

par l'abbé **Albert GAILLARD**

La commune de Saint-Magne, située dans le département de la Gironde, et, plus précisément, dans le canton de Belin-Béliet, comme les localités de Lugos et Salles, a un territoire très vaste qui « forme la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Garonne et celui de la Leyre (ou de l'Eyre) ». Elle est limitée au nord par Le Barp, à l'est par Villagrains, Guillos et Louchats, au sud par Hostens et à l'ouest par Belin et Béliet. « Les routes sont belles, les maisons

confortables et les jardins coquets. » Quant à la seigneurie de Saint-Magne, on la voit apparaître dans l'histoire au XIII^e siècle, alors qu'elle appartient à la maison de Podensac, dont les membres sont renommés dans la noblesse gasconne. C'est ainsi que Bertrand de Podensac combattit du côté des Anglais à la bataille de Taillebourg : confirmation de ce fait dans la lettre que lui adressa le roi d'Angleterre, Henri III, le 3 mai 1242 ; et ce fut son fils, prénommé, lui aussi, Bertrand, qui obtint de son souverain l'autorisation de construire un château fort sur la terre de Saint-Magne, le 22 avril 1289.



trats, vieux papiers, qui forment actuellement les archives du château de Saint-Magne, et dont plusieurs ont une très haute importance. C'est cet apport de documents qui constitue, dans le présent ouvrage, la part de collaboration de M. le baron, apport dont je le remercie, et qui, mélangé à ma documentation personnelle, m'a servi à écrire tant *la Première Partie* que *l'Appendice Premier*. Tout le reste m'appartient d'une façon exclusive : j'en ai pris les éléments essentiels dans les papiers de la mairie de Saint-Magne, les archives départementales de la Gironde, le Fonds de l'archevêché... »

**UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2573 TITRES**

**47 TITRES SUR
LA GIRONDE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

La question des communaux donna lieu à un demi-siècle de procédure

Le premier volume de ce travail considérable de l'abbé Gaillard sur Saint-Magne est d'abord consacré à la seigneurie, puis à la commune. Le récit nous conduit donc en premier lieu du XIII^e siècle (le temps du servage, bourgeois et nobles, la maison de Podensac...) jusqu'à la Révolution : le château est assiégé en août 1793, mais M. Martin du Colombier s'est réfugié à Bordeaux et si le malheureux châtelain est devenu un simple citoyen, il demeure le propriétaire de son immense domaine qui n'a pas été nationalisé. Histoire de Thibaud de Puylehaut et de ses neveux, ainsi que des maisons d'Agès, de Pons, de Cazenave, Journu... La commune, elle, eut son territoire délimité par la municipalité révolutionnaire, qui créa la garde nationale, affronta la pénurie de grains et déplora l'excès des taxations départementales... La question des communaux donna lieu à un demi-siècle de procédure et un acte de 1891 nous informe sur l'état de la population à cette date, ses conditions d'existence étant étudiées avec précision par l'auteur. Le second volume, suivi d'un très précieux *Index alphabétique des noms de personnes et de lieux*, retrace l'histoire de la paroisse, depuis ses origines (annexe d'Hostens au XII^e siècle) jusqu'au ministère de l'abbé Édouard Thomasson (1910), après la loi de Séparation, en passant par les nombreux procès occasionnés par la dime (XVII^e et XVIII^e siècles), par *la paroisse schismatique* (le curé Despagne), la renaissance de la paroisse catholique (1803) et l'érection d'une église neuve (1869).

